



## Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2020

### POUR UN PLAN DE RELANCE DU LOGEMENT NEUF

Le syndicat des Entreprises Générales de France du BTP (EGF.BTP) plaide la relance du logement neuf afin de redynamiser l'activité du secteur du BTP, suite à la crise Covid-19, laquelle a bloqué intégralement la chaîne de production de logements dans tout le pays. Ce plan comprend cinq grands volets axés sur un raccourcissement des délais de lancement des opérations programmées en 2020, une mobilisation de l'épargne privée, des mesures visant à accélérer la préparation de nouvelles opérations, l'augmentation de la proportion de logements dans les opérations d'aménagement et la mise en place d'une direction interministérielle du développement de l'offre logement.

#### Accélérer la préparation de nouvelles opérations

Pour ce faire, le syndicat propose d'identifier, avec les collectivités locales, dans les PLU, les terrains classables « constructibles logement » (ex : anciennes ZA) bénéficiant d'un permis de construire de l'Etat. EGF.BTP préconise, par ailleurs, de renforcer les services qui instruisent les autorisations d'urbanisme et souhaite que les préfets donnent des consignes pour la tenue des délais, voire le raccourcissement, des périodes d'instruction. En particulier : limiter l'instruction à l'urbanisme réglementaire et faire entrer les préconisations des services techniques pendant le délai de recours des tiers au-delà de l'instruction.

#### Raccourcir le délai de lancement des opérations programmées en 2020

Une utilisation soutenue de la conception-construction pour les maîtres d'ouvrage sociaux permettrait d'y parvenir. Il faudrait, en outre, favoriser les opérations de logements modulaires qui peuvent se préparer en temps masqué et redonner rapidement de l'activité aux pré-fabricateurs.

#### Mobiliser l'épargne privée

Plusieurs actions sont envisageables, parmi lesquelles la réduction, pour une période donnée et pour une catégorie ciblée d'accédants à la propriété, du taux de TVA logement à 5,5%, en avançant le caractère de première nécessité du secteur. Cela permettrait de compenser la baisse des confirmations d'achat constatée chez les promoteurs. S'y ajouterait le soutien renforcé aux primo-accédants (PTZ accompagné d'une prime 5 000 euros) jusqu'à la fin du premier semestre 2021.

Le « régime PINEL » pourrait être rallongé pour 12 mois supplémentaires. Le plafond de 10 000 euros pour réduction d'impôts des nouveaux investisseurs PINEL pourrait, en outre, être supprimé pour le deuxième semestre 2020. Le délai maximum encadrant la date de la signature de la réservation et la livraison pourrait être rallongé de six mois (passer de 30 à 36 mois).

Dans le « logement intermédiaire », les investissements privés pourraient être développés au travers des moyens suivants :

- Supprimer l'agrément « logement intermédiaire » pour les investisseurs privés ;
- Exonérer les « logements intermédiaires » de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ;
- Inciter les fonds privés, y compris banques et assurances-vie, à investir dans le logement intermédiaire.

Pour finir, EGF.BTP propose d'**examiner l'opportunité d'augmenter, à court terme, la proportion de logements dans la programmation dans les opérations d'aménagement et de mettre en place une direction interministérielle du développement de l'offre logement (DIDOL) à l'échelon national avec connexions dans les préfectures.**

#### **Contacts :**

Sandrine Dyckmans : [dyckmans@egfbtp.com](mailto:dyckmans@egfbtp.com) – 06.62.83.77.01 ou 01.40.69.52.73

Laurence Francqueville : [francqueville@egfbtp.com](mailto:francqueville@egfbtp.com) – 06.65.51.92.95 ou 01.40.69.52.81

EGF.BTP [www.egfbtp.com](http://www.egfbtp.com)

Suivez-nous sur  <https://twitter.com/EgfBtp>  [www.linkedin.com/company/37054176](http://www.linkedin.com/company/37054176)

*Le syndicat professionnel EGF.BTP regroupe plus de 1000 sociétés qui réalisent 38% du chiffre d'affaires de la branche construction. Les Entreprises Générales de France sont reconnues pour leur capacité à proposer à leurs clients une approche globale de l'acte de construire.*